
— 1ère épreuves Février 2011—

SOCIOLOGIE POLITIQUE DES ELITE(S)

William Genieys

Armand Colin — Collection U. Sociologie

CHAPITRE 1. LA SOCIOLOGIE POLITIQUE DES ELITES EN QUESTIONS ?

Pourquoi d'une sociologie politiques des élites ? Tout d'abord, le vocable tout comme la courant sociologique qui a vu le jour sur les élites objet relève d'une historicité récente. Histoire qui en bien des points est liée au développement qu'ont connu les sciences sociales durant tout le siècle dernier. Le concept sociologique est avancé à l'origine par Pareto pour désigner le groupe de ceux qui excellent ou encore de ceux qui se distinguent dans chaque branche de l'activité sociale par la détention de certaines capacités. Dans cette acception, on pourrait très bien admettre qu'il y a eu dans des secteurs de un secteur de l'activité sociale tel que la mafia aux Etats-Unis des élites comme Al Capone, qu'il existe aujourd'hui une nouvelle élite mafieuse incarnée le Cartel colombien de la drogue (e.g. Pablo Escobar). En modifiant quelque peu le raisonnement, on pourrait se demander si les nouvelles figures liées au terrorisme islamiste international comme Ben Laden ne constituent-elles une contre élite politique. Dans un autre registre, celui du sport, on pourrait convenir que Mohamed Ali, Carl Lewis, Diego Maradona ou encore Zinédine Zidane sont autant d'élites dans le domaine d'activité où elles excellent.

Qui fait l'élite ? c'est le pouvoir qu'on lui attribue ou qu'on lui associe aujourd'hui, ce qui veut dire qu'il est nécessaire qu'elles soient perçues par les acteurs sociaux comme celles qui le possèdent et qui occupent une place en haut d'une hiérarchie sociale quelconque. Partant de là, on peut en déduire que ce sont les positions hiérarchiques (ou du moins celle qui sont perçues comme telles) qui dans un système d'ordre permettent d'identifier les élites. *A contrario*, il existe (mais surtout il a existé) des sociétés où le pouvoir social et politique est faiblement institutionnalisé ce qui rend par conséquent le concept d'élite peu opératoire. Au même titre que les anthropologues ont montré qu'il existait des sociétés sans Etats, il existe des sociétés extra-occidentales où le pouvoir politique et social est détenu par des chefs de clan ou de tribu en marge d'un système réellement élitare. On pourrait s'interroger sur les effets de la mondialisation des échanges et le développement des moyens de communication pour avancer l'hypothèse que le XXI^{ème} sera le siècle de la fin de la médiation politique par les élites ou du moins sera le siècle où la problématique élitare liée à la modernité et à l'idéologie démocratique risque d'être remise en question par le retour de l'oligarchie

(Winters, 2001). En effet, le nouvel essor des populismes tout comme le développement de la démocratie participative sont autant d'idéologies qui prétendent que l'on peut penser le sociale comme le politique sans les élites. Un des objectifs de ce livre est de montrer que cela ne serait pas sans risque sur le développement de nos institutions politiques démocratiques. Afin d'étayer ce constat, il convient rappeler pourquoi de la sociologie des élites est devenue une démarche nécessaire aux sciences sociales pour ensuite évacuer tous les faux procès qui lui ont été intenté.

1. Pour quoi une sociologie politique des élites ?

Poser une telle question permet de faire une étude sémiologique du mot élite pour montrer comment celui-ci construit à l'origine comme un vocable véhiculant des valeurs positives et devenues une catégorie discursive à forte connotation idéologique (*elitism* ou élitisme). Les élites constituent un fait sociologique incontestable qui nécessite toutefois un travail de définition, toujours opératoire, dans la mesure où l'on ne peut prétendre saisir les multiples réalités élitaires qu'en fonction d'une configuration institutionnelle particulière. Il convient de rappeler d'entrée de jeu que le développement de l'analyse empirique des élites, notamment en raison d'une confrontation disciplinaire entre les sociologues et les politologues, a débouché sur de nombreuses innovations méthodologiques qui ont enrichi les sciences sociales dans leur ensemble. Enfin, nous reviendrons sur l'importance et le volume des sources empiriques qui existent sur les élites, banque de données biographique mais aussi pratique de l'entretien en profondeur, tout en insistant sur la nécessité de les contrôler, sans quoi on travaillerait sur une image sociale déformée de la réalité (Lewandowski, 1974).

1.1. Ce que parler d'élite(s) veut dire ? du sens commun au sens pratique

La restitution de la genèse du mot élite est très intéressante car elle fait ressortir son histoire doublement paradoxale. Le premier paradoxe tient au fait que ce vocable issu du vieux français mais formulé dans son acception moderne au XIX^{ème} siècle, a été importé dans la plus part des champs lexicaux occidentaux voire extra-occidentaux, sans même dans bien des cas être traduit. Le second vient du retournement de sens qui a été opéré dans la mesure où la connotation positive originelle, « l'essence voire la fleur de quelque chose », s'est muée progressivement en charge négative, les minorités omnipotentes. Dit autrement, dans le sens commun les élites, quand elles monopolisent le pouvoir, seraient alternativement voir

cumulativement « responsables » de tous les dysfonctionnement de nos régimes politiques (dérivent autoritaires et totalitaires) ou encore « incapable » de formuler des politiques face aux problèmes des sociétés modernes. Tout se passe alors comme si, nos maux sociétaux actuels comme la mondialisation économique ou encore le réchauffement climatique seraient imputables à un processus de faillite générale des élites. Un détour par la genèse du vocable élite permet de comprendre sa signification mais aussi les glissements de sens qui ont contribué à la formulation d'un concept sociologique polymorphe et de paradigmes contestés.

On apprend des dictionnaires classiques de la langue française que « Elite » s'est construit à partir du mot féminin *élit*, ancien participe passé d'élire (*eligere*), déjà en usage au XII^{ème} siècle¹. Il vient du latin classique *legere* renvoyant l'action d'élire (cueillir, enlever, trier, choisir), et avait donné *legio* caractérisant ainsi le fait que les soldats de cette division de l'armée romaine étaient recrutés au choix. D'après Giovanni Busino, c'est à partir du XIV^{ème} siècle que le vocable prend le sens de « élu », de choisi », « éminent », « distingué », qualifiant ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble d'être ou de choses, dans une communauté ou parmi divers individus (1992, p. 3). Progressivement, on parle de l'élite de la noblesse, d'une profession ou d'un métier, bref de « faire élite ». Au début du XIX^{ème} on trouve dans le très prestigieux *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, dont Honoré de Balzac a été le directeur d'édition (1832-1839) la définition suivante : « *Elite*. Ce mot fait du latin *electus*, choisi, indique ce qu'il y a de mieux, de plus parfait dans chaque espèce d'individus ou de choses, et désigne aussi cette opération mentale ou physique par laquelle on sépare d'un tout ce qui est de nature à en former l'élite (...). Ce n'est pas toujours chose facile qu'on pourrait croire, que de faire l'élite de ce qu'il y a de mieux dans un objet ou dans un sujet quelconque » [Paris, éd. Mandar, 1835, t. XXIV, p. 109], (cité par Azimi 2006, p. 49 et s.). Sous la Troisième République dans le *Littre* (*Dictionnaire de langue française*, Paris, éd. Librairie Hachette, 1872)², *l'élitisme*, n'est pas encore défini même si l'on peut voir dans la définition du « Mandarinisme » une première version de l'élitisme à la française : « *Mandarinisme*. Néologie. Système d'épreuves et de concours que l'on fait subir, en Chine, à ceux qui aspirent aux grades de lettrés, et par suite aux charges de l'Etat. Par extension, tout

¹ D'après le dictionnaire en ligne, édité par le CNRS, le TLF, c'est en 1176 *a vostre eslite* « à votre choix » (CHR. De Troyes, Cligès, éd. A. Micha, 4233) que le mot apparaît. À la fin du XIV^{ème} *elite* désigne « ce qu'il y a de meilleur » (CHR. De Pisan, *Livre du duc des vrais amans*, éd. M. Roy, t. 3, 71, 396).

² « *Elite*. 1° Ce qu'il y a d'élu, de chois, de distingué. L'élite de la noblesse (...). D'élite, qui est de premier choix. 2° Il se dit aussi des choses. J'ai eu l'élite de ses livres. Syn. Elite, fleur. Ces deux mots expriment ce qu'il y a de meilleur entre plusieurs objets de même sphère : l'élite de l'armée (...) et l'élite emporte toujours l'idée d'une élection ».

système dans lequel on prétend subordonner la classification des citoyens aux épreuves d'instruction aux concours. Etym. Mandarin ». Pour Matéi Dogan, d'un pionnier de la recherche sur la sociologie du personnel politique français, on a assisté progressivement en France à la formation d'une « République des mandarins » durant le XX^{ème} siècle (2003, pp. 77-81). C'est donc dans le cortex culturel de la langue française que le mot élite acquiert une acception propre en désignant une minorité qui dans une société donnée et à un moment particulier se trouve doter d'un prestige et de privilèges découlant de qualités naturelles valorisées socialement (la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérites, aptitudes).

Ce vocable issu de l'ancien français va faire l'objet d'une diffusion dans les champs lexicaux des grandes puissances européennes durant le XIX^{ème} siècle. Ainsi, dans la langue anglaise, c'est en 1823 que le mot « élite » fait son apparition dans l'*Oxford English Dictionary*, mais comme Tom Bottomore l'a justement souligné, il ne sera utilisé dans le milieu académique en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis qu'après la diffusion de la théorie des élites et de la pensée de Pareto (1964, p. 7). Gaetano Mosca, autre père fondateur de la théorie des élites, reconnaît dans le dernier chapitre de son édition révisé de *Storia delle dottrine politiche* (deuxième et dernière version, chapitre 11, 1933) que l'étude des plus hautes strates du pouvoir que l'on avait l'habitude d'analyse en terme de « classe politique » gagnerait à être analysé avec le terme d'élite avancé par Pareto³. Sans aller plus au fond sur la question que nous trancherons dans les chapitres qui seront consacrés aux théoriciens italiens des élites, on est forcé d'admettre que le terme de *d'élite* (écrit ainsi mais entendu au pluriel), mais aussi dans une certaine mesure le concept ont été forgés par l'auteur du *Traité de sociologie générale* (1917-1919 VF). D'origines italiennes, Pareto a été scolarisé en France et de ce fait totalement bilingue et c'est par un emprunt et une importation du mot français élite vers l'italien qu'il établit dans le version italienne de son *Traité de Sociologie Générale* (1916, version italienne) où il définit la couche supérieure comme la *classe eletta* (élite) caractérisant ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité (§2031) et, qui se divise en deux : a) *la classe eletta di governa* (traduit dans la version française comme l'élite gouvernementale) ; b) *la classe eletta di non governo* (traduit

³ James Meisel propose dans son ouvrage en supplément le texte suivant de Mosca, *The Final Version of Theory of the Ruling Class* : « Today, a whole new method of political analysis attempts to draw attention to that very fact ; its major purpose is to study the formation and organisation of that ruling stratum which in Italy is by now generally known by the name of *political class* — an expression wich together with the terme *elite*, used by Pareto, begins to find international acceptance » (Meisel, 1958, p. 383).

dans la version française comme l'élite non-gouvernementale) (1916, § 2034). Il est intéressant de mentionner que le mot *élite* fut diffusé et orthographié comme tel dans la langue castillane durant le XIX^{ème} siècle même si il était alors considéré comme un gallicisme ou encore un barbarisme. En 1884, la *Real Academia Española* de la langue le reconnaît comme un mot castillan élite qui désigne « une minorité choisie ou dirigeante ».

Une recherche sémiologique autour du mot élite hors de l'espace des langues d'origines latines confirme le phénomène d'importation. En effet, en grec moderne le vocable élite (*EAIT*, *ελίτ*) se prononce comme dans la langue française, n'a pas de synonyme et, est perçu comme un gallicisme de la langue française, dont l'usage est peu courant dans le discours politique. En turc, le mot élite fut importé sous l'Empire Ottoman, et il était censé caractériser la classe bourgeoise. Même si son l'usage de la version français fut courante dans ce pays au début du 20^{ème} siècle en raison de l'influence du modèle français (cf. notre chapitre 5 sur la socialisation des élites turques), il existe une traduction *seçkin*, qui renvoi « à ce celui qui est élu (la racine *seç*) et se distingue en raison d'un héritage, de sa richesse économique ou encore à partir de ces capacités intellectuelles », opère exactement les même glissement de sens que ceux que l'on a pu observer plus en amont. Il en va différemment pour la langue arabe classique où élite à pour équivalent fonctionnel le mot *noukhba* (au pluriel *noukhab*) qui est alors utilisé pour décrire la même réalité sociale. Par ailleurs, le mot connaît la même construction sémantique que celle provenant du vieux français dans la mesure où il s'appuie sur la racine *nakhaba* qui se traduit par « élire, choisir, trier sélectionner ». Enfin en persan, élite se traduit par *nokhbé* qui est un mot emprunté à la langue arabe renvoyant à quelqu'un qui a été élu ou choisi parmi d'autres (*Encyclopédia de Moen*). En Iran, aujourd'hui l'usage de ce vocable à une connotation positive mais il se réduit à qualifier des groupes d'individus qui sont les meilleurs dans leurs activités professionnelle (élites scientifiques, culturelles). Par contre, il n'est absolument pas utilisé pour qualifier les activités économiques, politiques et religieuses.

Au total, ce détour nous apprend que le mot élite « invention » de la langue française a été importé à la fin du XIX^{ème} siècle dans beaucoup de champ lexicaux pour caractériser en règle générale les « groupes » d'acteurs qui se distinguent dans leur société respective en raison de la détention de certaines capacités ou encore parce qu'ils ont été désigné (au sens de élu) comme les meilleurs. Néanmoins, ce détour nous conduit à nous interroger sur les raisons d'un usage tardif du vocable dans les théories sociales naissantes. Il est intéressant de rappeler

qu'en France le mot élite, quoique jeune dans son usage, n'a pas été retenu comme opératoire par les penseurs sociaux alors que certaines théories de l'ordre social comme celle de Saint Simon ou encore celle de Frédéric Le Play même si en bien des points on trouve dans leur œuvre respective en questionnement que l'on pourrait pleinement inscrire dans une perspective « élitiste ». Ils ont préféré comme en était l'usage dominant dans les sciences sociales émergentes en France à durant ce siècle désigner les « élues » en termes de classes. C'est seulement par incise comme ce fut le cas sous la plume du grand historien républicain, Jules Michelet, lorsqu'il rédige sa fable sociale, *L'insecte* introduit le terme l'élite pour décrire un modèle imaginaire de société idéale (1867, pp. 329 et s.)⁴.

La prise en compte de l'historicité du mot élite permet de rappeler que lorsqu'il fut introduit il était porteur d'une charge sémiologique positive. En effet, la notion d'élite en introduisant le choix et l'élection (moyen pour désigner les meilleurs) corroborait l'idéologie de la méritocratie républicaine naissante en s'opposant à l'aristocratie dont le sens étymologique : *aristos* renvoi aussi à la notion de « meilleur » (*i.e.* à l'époque seul le sang ou l'achat de titre permettait d'intégrer la noblesse). C'est au début du XX^{ème} siècle avec le double effet du développement de la théorie des élites par les « doctrinaires » italiens (Pareto et Mosca) d'un côté, et l'ajout systématique d'un déterminant désignant le domaine dans lequel l'élite exerce sa prééminence (élite morale, politicienne, ou encore l'élite intellectuelle militaire) que l'usage du vocable va être investi d'une connotation négative (Meisel, 1958, p. vi). Progressivement, l'usage du déterminant notamment dans les sciences sociales, notamment la sociologie politique et la science politique, a conduit à doter les élites d'un *ethos* de responsabilité, responsabilité qui se définira de plus en plus autour du politique⁵. De plus lors de la traduction des œuvres des pères fondateurs italiens chez les anglo-américains, qualifiés de « machiavéliens », la critique élitiste de la démocratie reformulée par les monistes entraîna la formulation du mythe de la classe dirigeante qui va connoter idéologiquement le devenir de ce concept (Meisel, 1958). Ainsi en reprenant une taxinomie chère à Eric

⁴ Il écrit en s'inspirant d'un modèle de gouvernement idéal inspiré d'Athènes : « Donc, ce gouvernement serait au fond démocratique ? Oui, si l'on considère l'unanime dévouement du peuple, le travail spontané de tous. Nul ne commande. Mais, au fond, on voit bien que ce qui domine en toute chose élevée, c'est une élite intelligente, une aristocratie d'artistes. La Cité n'est point bâtie ni organisée par tout le peuple, mais par une classe spéciale, une espèce de corporation ». (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k229162g>).

⁵ Rappelons ici que la sociologie des élites (élites *versus* masses) et a fortiori celle des élites politiques (élites gouvernantes *versus* élites non-gouvernantes) repose sur un parti pris sur la réalité, c'est à dire une manière d'opposer des acteurs possédants certaines caractéristiques à d'autres qui ne les ont pas. Quelles que soient les caractéristiques retenues, l'entreprise a pour première conséquence de réduire le groupe (Ysmal, 1985, p. 603).

Hobsbawm on montrera tout au long de cet ouvrage que si le XIX^{ème} fut celui de l'avènement de l'ère des classes, le XX^{ème} peut être considéré comme celui de l'ère des élites.

1.2. Elite(s) : un concept aux multiples définitions opératoires

La question de la définition du concept sociologique d'élite(s) est à la fois simple et compliqué. Simple, parce qu'à l'instar de Pareto on est tenté de reconnaître que la présence des élites dans les différentes branches ou secteurs de la société constitue un fait sociologique à part entière. Ces dernières pourraient alors être définis à partir de deux critères : les positions identifiables dans un système social organisé (réellement occupés) et la réputation ou l'influence qui leur est pour cette raison imputée. Compliqué, parce que la dimension composite des élites (l'objet) tout comme la prétention des théories à visées générales qui y sont accolées rend complexe la recherche d'une définition opératoire pour toutes les situations empiriques observables. Pour illustrer ce dilemme, on citera comme exemplaire du problème la définition avancée par Hanz Dreitzel pour qui « une élite est formée de ceux qui — occupant les positions les plus élevées dans un groupe, une organisation ou une institution — ont atteint ces positions principalement grâce à une sélection de capacités personnelles. Ils ont du pouvoir ou de l'influence en raison du rôle lié à leurs positions. Au-delà de leurs intérêts de groupe, ils contribuent directement au maintien ou au changement de la structure sociale et des normes qui la sous-tendent. Leur prestige leur permet de jouer un rôle de modèle contribuant, à partir de leur groupe, à influencer normativement le comportement d'autres » (Coenen-Hunter, 2004, p. 101). Cette définition à vocation généralisante est exemplaire des problèmes épistémologiques que pose une approche globale de la réalité élitaine. Il paraît impossible de produire une définition qui permettrait de saisir *tout de go* le type d'élite(s) et l'ensemble des configurations où elles sont susceptibles de se trouver. Cela conduirait le chercheur à avancer une définition gigogne qui au lieu d'être opératoire sur le terrain de l'empirie deviendrait extrêmement normative. Or, on sait bien grâce à Geraint Parry que le problème lorsqu'on essaye d'avancer une définition de l'élite c'est le celui de la clarté avec laquelle on délimite la frontière du groupe supposé (2005, p. 2).

Essayer de répondre à la question classique *Qui gouverne ?* ou encore de *Qui dirige ?* permet de saisir une autre facette de la complexité de la question de la délimitation de l'objet élite dans sa confrontation à l'autorité et au pouvoir. Pour répondre à cette question, on est conduit à s'interroger sur deux dimensions indissociables, même si comme nous le vérifierons

plus loin (cf. les études de cas chapitres 6 et 7), elles sont difficiles à articuler dans recherche empirique, celle de l'identification des acteurs (la constitution sociale de l'élite)⁶ et celle de l'imputation d'une autorité et d'un pouvoir d'agir (les élites prennent les décisions). Sur ce point, la seule chose qui est assurée pour le sociologue, c'est d'être en mesure d'identifier des indicateurs de positions (approche minimaliste) pour, ensuite, circonscrire en fonction de la finalité de la recherche les frontières des élites en action. L'aperçu des définitions des élites dans les années quatre-vingt chez les anglo-américains, proposée par Michael G. Burton et John Higley, permet de voir que le critère de position est déterminant même si ensuite il est conjugué avec l'influence, l'autorité et la décision (cf. infra Tableau n°1). Par ailleurs, la définition de la frontière du groupe d'élite étudié est appréhendée bien souvent à travers la circonscription de l'objet élite à un secteur de l'activité sociale : politique, économique, judiciaire, administration, intellectuelle, militaire, religieuse, syndicaliste, associatif, médias, etc. (*ibid.*). Pour toutes ces raisons, nous reconnaissons qu'il est vain de se mettre en quête d'une définition générale de l'élite.

Tableau n°1
Exemple de définitions opératoire des élites
Dans les recherches anglo-américaines
 (Burton, Higley, 1987, p. 223).

Auteurs		Elites concernées
T. Bottomore (1964)	Les élites désignent les groupes fonctionnels, qui pour quelque motif que ce soit, occupent un rang social élevé	Toutes
A. Giddens (1974)	Les individus qui occupent des positions d'autorité formellement définies à la tête d'une organisation sociale ou institutionnelle	Politique, économique, judiciaire, fonctionnaire, militaire, syndicaliste, religieuse, médias
R. Putnam (1976)	Les individus qui sont près du sommet de la pyramide du pouvoir et qui ont la capacité d'influencer les décisions politiques Tous les gens qui occupent des positions d'autorité font partie de l'élite	Politique, économique, leaders organisation, fonctionnaire, militaire, religieuse, intellectuel
E. Suleiman (1978)	Les gens qui grâce à leurs positions institutionnelles ont un potentiel important d'influence sur les politiques publiques nationales Les individus qui occupent des positions d'autorité dans les grandes institutions	Administrative, politique, industrielle et financière
G. Moore (1979)	Les personnes qui sont capables grâce à leur position dans des organisations puissantes d'influencer de façon régulière la vie politique nationale	Politique, économique, fonctionnaire, syndicaliste, médias, associations
T. Dye (1983)	Distingue les <i>core elite</i> (noyau de l'élite) comme les quelques individus qui occupent le sommet des positions politiques et jouent un rôle central dans la prise de décision de la <i>general elite</i> qui n'ont pas de positions institutionnelles importantes mais qui grâce à leur contact régulier avec la <i>core elite</i> sont en mesure de leur donner des idées pour les politiques	Affaire, média, droit, éducation gouvernement, militaire
Field, Higley (1985)		Gouvernementales, partis, militaire, affaire, syndicaliste, média, religieuse,
W. Zartman (1982)		Politique, militaire, économique Social, religieuse, professionnel, journaliste, et grands propriétaires

⁶ À cela s'ajoute le biais toujours latent que l'élite constitue un objet socialement préconstruit tant la notion elle-même renvoie à l'image sociale de l'élite (Lewandowski, 1974).

Pour surmonter cette difficulté, on peut alors formuler en fonction des besoins de son enquête une définition opératoire de l'élite. Dans cette perspective, le chercheur se trouve confronté à l'alternative suivante : soit il opte pour une posture qui le conduit à créer des catégories d'élites opératoires (stratégie de classification), soit il définit *a priori* un certain nombre de dimensions (les variables) pouvant constituer des axes pour l'analyse sociologique. Dans le premier cas de figure (*bottom up*), la définition des élites passe par la prise en compte d'indicateurs concrets (*social background*, statut, trajectoire professionnelle, valeurs etc.) qui permettront d'opérer ensuite une classification fondée sur une sociographie empirique (cf., chapitre 5). La démarche analytique conduit par la suite à une comparaison des différentes sous-catégories d'élites. Dans le second cas de figure (*top down*), l'élaboration d'un cadre conceptuel repose sur le postulat selon lequel dans les sociétés modernes, le pouvoir des élites est généralement limité par la définition stricte des domaines dans lequel ce pouvoir peut s'exercer. La combinaison de variables préalablement construites comme le mode de recrutement de l'élite (ouvert/fermé), la structure de l'élite (niveau d'intégration sociale ou morale) ou encore la distribution du pouvoir permet de former un cadre conceptuel qui définit l'élite (cf. chapitres 6 et 7). Le jeu combinatoire de ces variables permet d'arriver à des typologies : élites établies vs élites solidaires vs élites abstraites (Giddens, 1974). C'est dans ce sens que les néo-élitistes ont proposé une nouvelle grille de lecture de la réalité élitaine en élaborant a priori deux variables relatives à la structure et au fonctionnement des élites : la première portant sur le degré d'intégration structurelle et la seconde visant à élaborer le degré de consensus quant aux valeurs (Field, Hilgery, 1980). La définition des néo-élitistes propose de contourner le problème de la fluidité de la frontière de l'objet en partant du postulat selon lequel il y a toujours des élites (i.e. un fait) et, que ce qui compte, c'est la définition des configurations institutionnalisées au sein desquelles elles interagissent. Ces types de configurations élitaires sont mises par la suite en rapport avec des types de régimes politiques (cf. chapitre 8).

Un tel choix permet de mieux mettre en évidence ensuite l'intérêt d'une approche élitaine entendue comme celle qui permet de considérer, mais aussi de saisir les élites, non en tant qu'un simple fait oligarchique, mais comme le résultat d'un processus où des groupes limités sont en compétition pour la conquête des trophées politiques, la définition des cadres

institutionnels de la vie politique et la formulation des politiques publiques. En *amont*, la question de la construction de l'objet élite achoppe bien souvent sur la polysémie du terme élite(s), auquel il faut ajouter les implications théoriques fortes liées à l'emploi du singulier ou du pluriel. En *aval*, le problème du nominalisme qui ressort avec l'attribution *a posteriori* de rôles réifiés à l'élite dans des conjonctures politiques particulières comme les changements de régime, ou tout se passe comme si, elles sont les seuls acteurs dotés du pouvoir d'inflexion de l'ordre politique. À l'instar des néo-élitistes nous proposons pour une approche plus intégrée laissant largement part aux interactions propres aux configurations de pouvoir. C'est dans ce sens que nous allons plaider pour le développement d'une analyse de la réalité élitaire centrée sur le politique que l'on pourrait ranger dans ce que Merton qualifie de théorie de moyenne portée.

Dans la pratique, notre sociologie des élites du politique pourrait s'élaborer à partir d'un croisement des indicateurs socio-politiques et des configurations de pouvoir (cf. chapitre 9). Le premier choix analytique poussera à saisir *ce qui fait* (ou *ne fait pas*) la réalité de l'élite en vérifiant sa prétendue homogénéité, non seulement à partir des propriétés sociales mais aussi en fonction de logiques d'actions partagées (croyances, représentations, idéologies et référentiels d'action). Le second choix nous conduira à privilégier l'analyse des processus de prises de décision politique dans leur globalité et à travers la durée, en prenant en compte les ressources multi-positionnelles et relationnelles des élites qui y participent. De plus, si la question de recherche est toujours une interrogation sur le Qui gouverne dans une configuration de gouvernance démocratique ? Nous proposerons d'élargir la base du regard sociologique au-delà des figures instituées du pouvoir d'Etat (i.e. chefs de gouvernement, ministres, chef des exécutifs) mais aussi de celle des détenteurs de la légitimité formelle du pouvoir, les élites parlementaires vers d'autres groupe d'élites comme par exemple ceux qui au cœur de l'Etat concrétisent les programmes en politiques publiques (cf., Genieys, 2008, 2010). C'est en réorientant la sociologie des élites sur les processus internes et externes aux structures formelles du pouvoir conduirait à saisir ce qui fait la réalité actuelle des élites du politique. Au total, cette approche sera rendue possible par la combinaison des plusieurs méthodes développée dans le cadre de l'invention de la sociologie des élites. L'analyse sociographique permet de saisir les propriétés sociales ; l'analyse positionnelle et réputationnelle d'appréhender les usages des positions ; l'approche cognitive des référentiels d'interpréter les logiques d'action et l'analyse relationnelle et décisionnelle de comprendre la dévolution du pouvoir.

1.3. La sociologie des élites comme sources d'innovations méthodologiques

Les controverses scientifiques souvent rapportées aux luttes idéologiques (libéraux *versus* radicaux) ont eu pour effet de masquer les innovations méthodologiques produites lors du développement de la sociologie des élites. Or, cette querelle théorique a eu pour effet le développement de méthodes sociologiques permettant de tester empiriquement la notion d'élite(s) (Parry, 1969). En effet, l'effort méthodologique effectué autour de l'analyse des positions de pouvoir, de la réputation ou encore de la prise de décision a eu des répercussions sur le développement des sciences sociales en général. En France, en raison de la domination des marxistes et des structuralistes dans les sciences sociales son écho a été fortement retardé (Genieys, 2005 et 2006). Pierre Birnbaum explique ce « retard français » pour au moins deux : la première relève de la faible développement de la sociologie politique jusqu'au milieu des années quatre vingt ; la seconde est lié au fait que la sociologie des acteurs et de l'action à connu un essor tardif en Europe et plus encore en France, malgré les efforts répétés de Raymond Aron⁷. C'est donc dans le contexte anglo-américain des années soixante que le débat autour de la vérification empirique de l'existence ou non d'une élite du pouvoir à conduit à l'invention de plusieurs méthodes innovantes : la méthode positionnelle, la méthode réputationnelle et la méthode décisionnelle (cf. Tableau n°2).

Tableau n°2	
Les différentes innovations méthodologiques liées au développement de la sociologie empirique des élites	
-	La méthode <i>réputationnelle</i> qui permet, sur la base des entretiens (directifs et semi-directifs), de repérer, en première analyse, quels sont les acteurs qui exercent un pouvoir et une influence sur la prise de décision collective (Hunter, 1952 ; 1956 ; 1959).
-	La méthode <i>positionnelle</i> permettant de préciser les positions de pouvoir occupées et les logiques de carrière dans ces secteurs de l'action publique (Mills, 1956, 1959).
-	La méthode <i>décisionnelle</i> afin d'appréhender concrètement d'une pluralité d'élites et de groupe d'intérêts dans le processus de prise de décision. Cette démarche, qui se fonde sur les entretiens permet de prendre en compte empiriquement les rôle des protagoniste de la décision (Dahl, 1958, 1961).

⁷ Pierre Birnbaum fut l'un des premiers chercheurs dans les années soixante ou le marxisme et structuralisme dominé la scène intellectuelle français à investir ce terrain de recherche en consacrant sa thèse d'université à l'étude de la structure du pouvoir au Etats-Unis. (cf. le DVD P. Birnbaum, *Penser l'Etat*, Montpellier, Pôle Sud multimédia, à paraître).

De façon plus générale, ces innovations méthodologiques participent à une stratégie d'émancipation de la sociologie politique et de la science politique qui prétend rejeter, à l'instar de Wrigth Mills (1959) à la fois l'empirisme savant et la théorie sociologique généralisante et abstraite tout en affirmant l'autonomie du politique et des acteurs. Il était alors question de trouver une voie entre le béhaviourisme (qui ne prenait pas en compte les acteurs et le pouvoir), le structuralo-fonctionnalisme (qui ne considère que la fonction et pas les actions) et le marxisme (qui joue sur les structures et les rapports de forces entre les classes sociales). Or, l'opposition entre le paradigme élitiste et le paradigme pluraliste sur le terrain scientifique va se traduire par l'invention de méthodes de recherche pointues permettant d'appréhender la réalité (ou la non-réalité) empirique de la présence d'une élite dans la structure du pouvoir⁸. Ainsi, la méthode réputationnelle élaborée par Floyd Hunter à partir de son étude du pouvoir à *Regional City* avait pour objectif d'analyser empiriquement le poids d'une élite économique sur les affaires de la cité en se situant dans le cadre renouvelé des *community power studies* (Etudes sur le pouvoir local, *ntd.*). Robert et Helen Lynd ont été les premiers à poser la question de *Qui gouverne* à Middletown (Muncie, petite ville de l'Indiana) en décrivant empiriquement la domination absolue d'une classe des affaires (*business class*) sur la communauté politique (1929 ; 1937). Néanmoins, leur démarche très avant gardiste pour l'époque consistait à mesurer la participation à la vie locale à partir de données empiriques propres (i.e. statistiques, d'interviews, d'enquêtes par questionnaires) restait quelque peu « impressionniste » selon leur propre dire (1929, pp. 505-510). C'est donc dans les années cinquante afin de dépasser l'aspect purement déductionniste des travaux précédents et introduire de la rigueur méthodologique que Floyd Hunter a élaboré la « méthode réputationnelle » (1952 ; 1956 ; 1959). Il s'agissait pour ce sociologue de repérer sur la base des entretiens (directifs et semi-directifs) menés auprès en première analyse auprès de figures de la vie politique locale à *Regional City* et, en seconde analyse à l'aide d'un groupe « d'expert » réputé comme tel, quels sont les acteurs qui exercent un pouvoir et une influence sur la prise de décision collective.

⁸ Nous précisons ici que les différents paradigmes (monistes et pluralistes) seront développés dans leur contenu dans les chapitres 6 et 7. Nous allons insister ici uniquement sur les innovations méthodologiques qui ont conduit à enrichir la boîte à outils des sociologues tout en dotant la sociologie des élites de méthodes propres. Ces méthodes sont fondées sur la mise en place de dispositif d'enquête de terrain complexe est novateur lié au traitement de la question du *Qui gouverne ?* En cela elles vont plus loin que les travaux qui pratiquaient une corrélation entre le *background social* et les parlementaires ou les *decision makers* (Dogan 1961 ; Marvick 1976 ; Matthews, 1964).

Robert Dahl dans une contribution magistrale publiée dans l'*American Political Science Review* va revenir sur la prétendue scientificité de la méthode réputationnelle (1958, p. 464). La critique générale du paradigme moniste (Mills et Hunter) porte sur deux points convergeant. Le premier consiste à avancer que la théorie de l'élite du pouvoir ne se prête pas à la vérification empirique. Or elle devrait être falsifiable (second point) en montrant que les préférences d'une minorité d'individus (l'élite) prévaudraient (ou pas) régulièrement lorsque plusieurs possibilités s'offriraient dans le cadre de la prise de décision politique fondamentale dans une communauté ou une nation. La réponse en matière de contre innovation méthodologique s'est traduit par l'élaboration d'une nouvelle approche que l'on doit à Robert Dahl : la méthode décisionnelle (1961). Fondait sur les entretiens avec les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la décision et qui sont interrogés sur le rôle différencié des protagonistes de la décision, la démarche permet d'appréhender empiriquement la pluralité d'élites et de groupe d'intérêts dans le processus de prise de décision. Au total, cet affrontement entre deux façons de pratiquer la recherche sur les élites constituent autant d'innovations méthodologiques devant permettre de tester empiriquement (*empirical test*) les théories élitistes et de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de l'unité de l'élite ou des élites (Parry, 1969, pp. 95-119). Nous montrerons également dans la troisième partie de cet ouvrage comment ces méthodes ont continué à être discuté et enrichie. La formulation récente de « l'approche programmatique » avancée par des chercheurs français et américains permet de revisiter l'approche décisionnelle à partir de la prise en compte du rôle des élites dans la formulation des politiques publiques afin de permettre d'analyser la transformation du pouvoir étatique (cf. chapitre 9).

1.4. Données biographiques, entretiens en profondeurs : Des sources empiriques limitées ?

Si le développement de la sociologie de la structure du pouvoir aux États-Unis dans les années cinquante constitue un terrain recherche favorable à l'innovation méthodologique, c'est parce que les élites est appréhendée comme un objet recherche empiriquement saisissable. Ces travaux saisissent, en règle générale, la réalité élitaire à partir de données biographiques (i.e. banques de données, *Who's who*, *social register*, etc.) ou encore la pratique d'interviews approfondis, directifs ou semi-directifs (Dexter, 1970 ; Cohen, 1999). Dès lors, en apparence au moins, ce champ de la recherche sociologique paraît reposer sur de nombreuses sources empiriques. En y regardant de plus près, on note une controverse entre

certaines chercheurs prétendant que l'accès aux sources empiriques est plus facile en fonction du type d'élites (politiques, administratives, économiques etc.). À ce stade de la réflexion rien ne nous permet de trancher sur la question même si d'aucun prétendent que l'univers social, le milieu, ou encore les réseaux de l'élite économique seraient difficilement pénétrable (Kincaid, Bright, 1957 ; Kadushin, 1995). Trois vastes études empiriques, réalisé de surcroît dans de le cadre de régimes autoritaires donnent tort à cette position : la première est la monumentale étude empirique réalisée auprès des entrepreneurs catalan sous le régime franquiste de Juan Linz et d'Amando de Miguel (1966) ou encore les travaux de politologue brésilien Henrique Cardoso sur le rôle des élites entrepreneuriales dans le processus de développement en Amérique latine (1967) ou ceux de Franck Bonilla sur les élites socio-économiques vénézuéliennes (1970). Partant de là, il est nécessaire de présenter la controverse, et ses limites, sur les sources empiriques de la sociologie des élites.

La recherche empirique sur les élites conduit à mobiliser deux types de données de première main lorsqu'on travaille sur l'objet élite(s). Il y a d'un côté celles qui nous sont « données » sur le *status* des élites, c'est-à-dire celles que l'on trouve déjà partiellement agrégées dans les dictionnaires biographiques ou dans d'autres sources biographiques largement développé depuis le XIX^{ème} dans les pays occidentaux. Sur ce point, il est important de préciser que les banques de données biographiques sur les élites existent dans les sociétés occidentales bien avant que soient formulées la théorie sur les élites. Ces données ont une double nature : d'un côté, elles sont « objectives » et « impressionnistes », et de l'autre elles constituent des sources de seconde main élaborées initialement par des tiers. Il va de soi que la qualité des banques de données élitaires du type *Who's who* peut fortement varier d'un pays à l'autre. En forçant le trait, on peut prendre l'exemple presque caricatural du *Wer its Wer*, le *Who's who* allemand, qui dans ses éditions de 1929 et de 1930, ne contient pas de notice biographique sur Adolf Hitler alors qu'il est déjà le leader du parti Nazi, mais comme il n'entre pas (encore) dans les positions institutionnelles retenues, il n'y figure pas. À côté de cela, on peut trouver des données qui sont produites par le chercheur lui-même dans le cadre de son enquête qu'elle soit basée sur des archives, des questionnaires, des entretiens directifs et semi-directifs ou encore à travers l'observation participante. Derrière cette double nature des matériaux empiriques élitaires se cache une opposition entre des recherches qui mettent la focale d'analyse *sur ce qui fait* que l'on devient ou que l'on peut être considéré comme faisant partie d'une élite (approche positionnelle régressive soulignant généralement le *background*

social les prédispositions à) à celle qui au contraire met l'accent sur la capacité d'action des élites à savoir *ce qu'elles font* en action (Genieys, 2006).

1.4.1. Des données sociobiographiques indiscutables ?

La question des origines sociales des personnels politiques en démocratie précède la sémiologique réflexion de Dahl sur *Qui gouverne ?* En effet, l'avènement des premiers régimes démocratiques avait conduit à une interrogation sur le changement sur le profil social des dirigeants politiques. Ces recherches empiriques devaient montrer si de nouvelles classes sociales avaient intégré la structure du pouvoir, si l'aristocratie avait été supplantée par la bourgeoisie ou encore si d'autres catégories sociales avaient accédé via la logique de la démocratie représentative aux « professions » de la politique. Dans cette perspective, le travail pionnier d'Harold J. Laski sur le personnel des cabinets anglais (1801-1924) mérite d'être rappelé tant il pose de façon précoce les questions sur lesquelles s'est fondée l'analyse du personnel politique (1928). Cette étude pose les bases de ce qui s'imposera comme l'analyse du *social background* des élites politiques (Edinger, Searing, 1967). Ces travaux s'appuient sur le recensement de données biographiques qui permettent de saisir tout d'abord le renouvellement des personnels politiques (aristocratie *versus* bourgeoisie) pour ensuite dégager le profil social et la carrière des individus qui se consacrent aux activités politiques. Les premières publications sur la question sont peu rigoureuses dans la mesure où les données empiriques récoltées sont éparpillées, inégales et peu contrôlables. En effet, tant que les données empiriques mobilisées portent sur la question de la durée des carrières politiques (ministérielles ou de députés) mettant en avant la continuité, la stabilité ou encore le cumul des ressources politiques (mandats etc.) on peut les considérer comme des sources « sûres » (Lasswell et al., 1952 ; Dogan, 1953 ; Matthews, 1954 ; Dogan, Campbell, 1957 ; Dogan, 1961). C'est à partir du moment où les chercheurs ont essayé d'aller plus loin dans l'analyse des conditions, des prédispositions sociales à l'activité politique, mais aussi dans la compréhension du comportement et des attitudes du personnel politique que la critique sur la nature des sources empiriques a été développée. Dans cette perspective de recherche, il convient de dissocier la portée de la critique en fonction du type d'élite(s) étudiée(s). Ainsi, travailler sur l'élite sociale dans une société donnée peut conduire à mobiliser des matériaux empiriques qui ne sont souvent que le reflet de l'image sociale que veut bien produire l'élite elle-même (Lewandoski, 1974). Toutefois, le chercheur peut aisément corriger ce biais. Le premier consiste à ne pas être prisonnier d'une seule source biographique (toutes ne sont pas

auto déclaratives) mais en utiliser plusieurs afin de pouvoir recouper les informations. Le second consiste à avancer une définition opératoire de ce que l'on entend par élite sociale à l'aide de critères plus concis (Birnbaum, 1978, p. 18). Par ailleurs, le croisement de ces données empiriques dans un deuxième temps de la recherche avec une enquête par questionnaire ou encore avec des entretiens approfondis permet de vérifier la qualité des données préalablement recueillies.

Les travaux sur *Le député français*, correspondant au type de l'élite parlementaire, menée par des chercheurs du CEVIPOF constituent un exemple à suivre quant à l'usage croisé des données biographiques pré-construite avec une enquête par questionnaire (Cayrol, Parodi, Ysmal, 1973). Pour interroger de façon systématique l'ensemble des députés sur leur milieu d'origine, leur découverte de la politique, leur entrée dans la politique, leur carrière, leur conception de la fonction parlementaire, leurs opinions et leurs croyances, ces politologues ont dépouillé plusieurs sources biographiques qui leur ont permis d'ajouter une trentaine d'informations à leur questionnaire ouvert (1973, p. 8). Les données biographiques alors mobilisées provenaient des sources « classiques » que sont : l'annuaire *Société Générale de Presse* (dit le « Bérard Quélin »), du *Who's who in France* et de l'*Assemblée Nationale, notices et portraits* (4^e législature). Ces sources permettent d'établir des informations sur la date et le lieu de naissance des députés, le nombre de mandats, les échecs et interruptions de carrières, les changements de circonscription électorale, les fonctions ministérielles éventuelles, le nombre d'enfants, une participation éventuelle à des actions de Résistance, les décorations, etc. C'est à partir de ces informations qu'ils ont pu par la suite bâtir leur enquête par questionnaires. On voit bien dans cette grande enquête française sur les députés français comment un usage raisonné en amont des données biographiques disponibles permet d'affiner plus en aval le contenu d'un questionnaire ou encore la grille d'une interview en face à face. Plus récemment, un groupe de chercheurs européens réunis derrière Maurizio Cotta et Heinrich Best a entrepris d'élaborer une sociologie des élites parlementaires représentatives en Europe de 1848-2000 En élaborant d'une matrice tridimensionnelle (variables, périodes, partis), dite DATA CUBE qui rassemble cinquante trois variable permettant de saisir les données sur les parlementaires dans les pays étudiés (Best, Cotta, 2000, pp. 18-19). Par ailleurs, si les données socio-biographiques peuvent constituer un point de départ fiable pour de l'analyse des personnels politiques de certains régimes politiques occidentaux, le passage à la comparaison internationale peut poser un autre problème. Soulignons simplement ici que lorsqu'il s'agira de comparer le *background social* d'élites représentatives appréhendées au

sein de trajectoires politiques nationales occidentales avec celle de « parlementaires » saisie au sein de trajectoires non-occidentales, il sera nécessaire de corriger un certains nombre de biais (cf. chapitre 5 et 8).

Pour résumer, on peut affirmer que les sources biographiques constituent en quelque sorte des données de « seconde main » dont la validité scientifique doit être contrôlé sur plusieurs point. Premièrement, il est nécessaire de s'interroger sur la façon dont les informations ont été constituées par les éditeurs des ouvrages biographique (déclaratives ou autres). Deuxièmement, essayer d'avoir plusieurs types de sources biographiques afin de pouvoir croiser les informations concernant le groupe élitare étudié. Troisièmement, il est nécessaire d'affiner avec des variables la définition du type d'élites étudiés. Enfin quatrièmement, il faut par la suite se donner les moyens de vérifier par questionnaire ou entretiens la validité de ces données empiriques.

1.4.2. Existe-t-il un « art » pour interviewer des élites dirigeantes ?

S'il est un moyen d'enquête privilégié dans le cadre des études sur les élites, c'est celui de l'entretien. Nous savons depuis les travaux classiques de Hunter et de Dahl que les entretiens sont au cœur du dispositif de preuve nouvellement établi par ces chercheurs (cf. chapitre 6 et 7). Les entretiens en face à face constituent un moyen privilégié, mais spécifique (Dexter, 1970)⁹, permettant d'accéder à la connaissance sur les élites. Néanmoins, cette pratique de l'interview en profondeur connaît de nombreuses variantes. On trouve d'un côté un grand nombre de recherches anglo-américaines qui privilégient la pratique de l'entretien semi-directif à l'aide d'un questionnaire relativement fermé dans le but de reconstruire des carrières politiques particulières (Edinger, Searing, 1967). C'est par ce biais là, notamment, qu'Ezra Suleiman a mené la première grande enquête sur les hauts fonctionnaires et les élites françaises en interviewant un échantillon de 100 directeurs généraux de l'administration centrale (1976 et 1979). En France, pour des raisons contextuelles le recours à la pratique des entretiens avec les technocrates est fortement lié au développement de la sociologie des organisations (Thoenig, 1973). Plus récemment, dans le cadre des travaux de « l'école française » d'analyse des politiques publiques, la pratique des entretiens semi-directifs,

⁹ Nous renvoyons ici à la lecture de l'ouvrage de méthode de Lewis Anthony Dexter qui en s'appuyant sur la pratique de nombreux entretiens avec les membres du US Congrès décrit finement toute la spécificité de cette pratique (1970). Pour lui, il s'agit avant tout d'entretiens qui doivent être non standardisés dans la mesure où le chercheur doit laisser une importante marge de manœuvre aux élites interviewés.

cherchant à mettre en évidence le rôle des représentations et des idées dans le processus de mobilisation élitaire ou encore dans la construction collective de référentiel d'action publique, a été développé (Jobert, Muller, 1987). Toutefois, la généralisation de la pratique des entretiens a soulevé un nombre de critiques quant à la qualité de ces matériaux empiriques de première main. Avant de rentrer plus précisément dans ces débats, précisons en accord avec Ezra Suleiman et notre pratique de la recherche sur les élites que l'entretien a pour but d'obtenir des renseignements que nous ne pouvons pas obtenir d'une autre manière (1999). L'entretien intervient souvent en appui pour compléter un dispositif de preuve, il est rarement utilisé seul (en appui de rapports, textes de lois) car il constitue un moyen efficace pour reconstruire les petites histoires qui jouent à la marge du normatif. Autrement dit, même si c'est un outil permettant de se procurer du matériel de première main, bien souvent déterminant pour la suite et la qualité de la recherche, son usage ne va pas de soi. Pour certains chercheurs, il existerait même un « art d'interviewer les dirigeants » alors que, pour d'autres chercheurs, cela est impossible sans une concubinage avec le pouvoir (Cohen, 1999). Il est dès lors nécessaire de prendre position sur ce débat en s'appuyant sur notre propre expérience de recherche auprès des élites du *Welfare* et du secteur de la Défense nationale en France, au Royaume-Uni et Espagne afin de montrer tous les avantages que l'on peut tirer des entretiens lorsque l'on maîtrise l'art d'interviewer les élites dirigeantes.

À cette fin l'accumulation d'un savoir artisanal de l'interview fondé sur la maîtrise de certaines « ficelles », au sens où Howard Becker les entend, s'avère nécessaire. En guise de première ficelle, rappelons que ce type d'entretien se prépare car on doit laisser le moins de place possible à l'improvisation, même si ensuite lors du déroulement de l'entretien, le chercheur peut être amené à faire preuve d'une certaine souplesse. Il faut tout à la fois tenir un questionnement lié à la problématique de recherche mise en œuvre (i.e. « conscience préalable du sujet et souvent un avantage déterminant »), mais aussi savoir parfois avouer son ignorance lorsque des problèmes nouveaux émergent au cours de l'interview. De plus, la sélection des interviewés est aussi importante car la prise en compte de points de vue de personnes occupant des positions différentes dans la chaîne de décision, notamment en s'intéressant aux « second couteaux », de façon à pouvoir vérifier les informations. Il est également nécessaire de formuler une « bonne question » est donc avant tout une question précise et clairement formulée (i.e. éviter les lourdeurs du jargon universitaire), tout en évitant les pièges des questions gigognes comme celles portant sur « l'influence » des conseillers. Lewis Anthony Dexter insiste sur la nécessité de définir les contours d'une « bonne

question » liée à la problématique de recherche développée (Dexter, 1970, p. 5-6). Pour lui, il y a indiscutablement une manière de formuler les questions et d'éviter les erreurs car l'enjeu est celui du « contrôle » de l'entretien. La ficelle consiste alors à avancer une problématique pertinente mais ouverte pour que l'élite interviewée puisse le cas échéant la redéfinir à sa guise. Dexter souligne aussi l'importance des questions visant à informer le chercheur sur le travail quotidien aux sommets de l'Etat (i.e. accès régulier au ministre ou président, types de notes, etc.). De son côté, Samy Cohen insiste sur le rôle central de la question introductive, qui doit s'articuler sur un élément clef de la problématique sans être abscons ou trop touffu (1999). Bref, une bonne question est une question qui tout en étant neutre « fait sens ». D'un autre côté, il ne faut pas sous-estimer le fait que les questions posées dans le cadre d'une série d'entretiens portant peuvent être perçues comme ayant un sens différent par chacune des élites interviewées. Ce n'est qu'*a posteriori* en opérant des recoupements entre les réponses obtenues à la même question que le chercheur peut saisir et corriger ce biais. Dans cette perspective-là, certains chercheurs anglo-américains ont souligné le fait qu'il est important que la conduite de l'entretien et la production des résultats de la recherche doit autant que possible être contrôlé par les mêmes chercheurs (Peabody, al., 1990). Au total, un guide d'entretien est utile, voire nécessaire, même s'il n'est pas destiné à être appliqué de manière rigide.

Dans un deuxième temps, lors de la réalisation de l'entretien, le sociologue doit mobiliser la ficelle de la « présentation de soi ». La maîtrise de certains codes d'accès constitue quelques que soit le type d'élites interrogées, une ressource importante, car l'enquêteur doit rassurer la personne qu'il sollicite et gagner sa confiance. Dans cette interaction de l'entretien approfondi avec les élites, l'enquêteur se trouvent confrontés à plusieurs problèmes spécifiques qu'il convient de lister (Dexter, 1970). Il est souvent face à des individus cultivés détenteurs d'un savoir faire spécialisé qu'ils n'acceptent pas facilement de partager. Soulignons ici que la quête de la confiance ne se limite pas à la présentation de soi auquel on a tendance à attacher trop d'importance. La confiance se joue dans la capacité à montrer nous connaissons les « dossiers » (i.e. maîtrise du vocabulaire technique) pour s'inscrire d'entrée de jeu dans le registre d'une coopération. De plus concrètement, la prise de notes est un exercice important même si l'on peut en accord avec l'interviewé enregistrer l'entretien. En effet, prendre des notes à pour effet de renforcer à la fois la confiance de l'interviewé, qui pense que ces propos font autorité, mais aussi celle de l'interviewer qui écrivant s'imprègne du discours de son interlocuteur. En outre, cette ficelle permet de noter

les relances possibles qui apparaissent au fil de la conversation mais que l'on ne peut introduire immédiatement dans la « conversation ». Les relances sont formes de demandes de précisions et d'informations complémentaires centrales dans la conduite des entretiens car elle permettent vérifier la fiabilité via des recoupements de certaines informations recueillies. Elles permettent d'une part de montrer à votre interlocuteur que vous avez aussi une bonne maîtrise du sujet, et d'autre part de tester auprès de l'interviewé des conclusions provisoires. Pour ailleurs, il est nécessaire d'éviter le piège de la familiarité et de la connivence car garder une distance est une chose salutaire. Enfin, il ne faut pas oublier que l'interviewé étant le maître de la parole (i.e. il peut à tout moment arrêter l'interview sans autre forme de procès) doit être intéressé tout au long de l'entretien. Pour cette raison, il faut éviter que l'entretien prenne progressivement la forme de l'interrogatoire policier, dans la mesure où le dirigeant interrogé se soumet de bonne grâce aux questions et parce qu'il y trouve un intérêt personnel. Néanmoins, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse où le chercheur essaye par tous les moyens de s'identifier au public sur lequel il enquête¹⁰.

Afin d'être exhaustif dans notre présentation des ficelles qui favorisent le bon déroulement de l'entretien approfondie avec les élites. Une d'entre elles nous conduit à affirmer que plus les entretiens sont ouverts plus on maximise la possibilité d'accéder à un niveau d'information important. La plupart des chercheurs qui ont enquêté sur les élites s'accordent sur le fait que lorsque l'on cherche à appréhender les croyances, les attitudes et les valeurs des élites, l'entretien ouvert qui s'oriente vers la « conversation » produit les meilleurs résultats (Aberbach, Chesney, Rockman, 1975). Rappelons ici que la spécificité de ce type d'entretien doit conduire le chercheur à ne pas se tromper de « public ». Pour souligner cette spécificité, on compare souvent le travail de Robert Lane (1962) avec l'enquête approfondie de Karl Deutsch, le premier ayant interviewé des prolétaires en traitant leurs opinions comme si elles émanaient de l'élite tandis que le second dans le cadre du *Yale Project* (enquête sur les élites françaises et allemandes) avait interrogé des élites en traitant leur réponse comme si elles émanaient de prolétaires (*ibid.*, p. 3). Dès lors, une bonne recherche empirique sur les élites doit se construire autour de questions ouvertes qui doivent nous orienter conversation entre l'interviewé et l'interviewer (Hunt, Crane, Wahlke, 1964). Cette pratique permet de travailler sur un mode plus coopératif (ce qui n'est pas le cas avec

¹⁰ On suivra ici les remarques d'Ezra Suleiman qui lui nous met en garde d'éviter tout phénomène de *going native*, à savoir une identification progressive du chercheur avec le public qu'il observe, dans la mesure où celui-ci peut devenir psychologiquement proche des gens (les élites) qu'il observe, son travail scientifique devenant alors impossible (1999, p. 271).

des questions fermées) qui permet ensuite d'accéder l'univers complexe des représentations et des valeurs des élites. La seconde remarque porte sur le statut « d'étranger » du chercheur qui enquête sur les élites dans le cadre d'une étude monographique ou encore dans une étude comparative (Lerner, 1957). Rappelons tout d'abord qu'il se trouve des pays (Europe *versus* USA) où l'aptitude des élites à jouer le jeu de l'interview est plus ou moins forte, le statut de chercheur étranger favorise l'étranger au point qu'un député français avait affirmé qu'il n'aurait pas reçu son vis-à-vis (un chercheur) si ce dernier n'avait pas été de nationalité américaine (Crane, Hunt, Wahlk, 1964). Dans un même registre, Ezra Suleiman mentionne que le statut d'étranger, renvoi par définition à un chercheur qui est étranger aux querelles partisans est une ressource lorsqu'il s'agit de recueillir des opinions sur la situation politique d'un pays (1999, p. 270). De fait la posture de neutralité axiologique, chère à Max Weber, est implicitement attribuée à l'interviewer. Néanmoins, si l'apport méthodologique, théorique et empirique de la recherche sur les élites constitue un plus sans précédent dans l'avancé de la connaissance du pouvoir et plus généralement dans l'essor des sciences sociales du politique, un certain nombre de faux procès ont été intenté à l'encontre du développement de la sociologie des élites

2. Faux procès et bonnes raisons à la sociologie des élites

Un certain nombre de faux procès ont freiné le développement de la sociologie des élites en France (Genieys, 2005). En effet, la domination quasi-hégémonique du structuralo-marxisme dans les sciences sociales a empêché l'essor d'une sociologie de l'autonomie des acteurs politiques malgré les efforts répétés de Raymond Aron (1950, 1960). A ce titre, la controverse interne aux marxistes européens qui opposa au début des années 1970 Ralph Miliband à Nicos Poulantzas à propos de la publication de son livre *L'Etat dans la société capitaliste* (1969, 1973) est révélatrice de ces enjeux. Poulantzas reproche à Miliband d'avoir recours au concept d'élite qui l'instar de Mills l'amène à tomber dans l'empirisme abstrait, à faire sienne la théorie pluraliste des élites et donc à mobiliser un concept à forte dimension idéologique (Miliband, 1970)¹¹. Même si ce débat doit être replacer dans le contexte intellectuel des années soixante-dix, il permet de voir comment le faux procès de l'opposition

¹¹ Face la critique de l'usage d'un concept à forte connotation idéologique (celui d'élites) Ralph Miliband plaide le fait que le concept dans les sciences sociales anglo-américaine est considéré comme suffisamment neutre, tout en admettant qu'il en aille différemment pour dans le cas de la France : « *incidentally, it may still have much more ideological ring in its French usage than in its English one* », (1970, p. 54).

classe sociale versus élites a été introduit en Europe, certains sociologues récusant l'usage d'un concept « au service de l'idéologie bourgeoise », alors que d'autres en font un concept opératoire qui permet de séparer les différentes composantes de la classe dominante (élites économiques, élite d'Etat etc.). Dans un livre plaidoyer pour un juste retour dans les sciences sociales de l'usage du concept d'élite, Eva Etzioni-Halévy montre que, contrairement à la théorie des classes toujours assimilée à l'égalitarisme démocratique par les *social scientists*, la théorie des élites a été traditionnellement considérée comme non-démocratique et illégitime dans l'analyse du pouvoir (1993). L'auteur écrit au début des années quatre-vingt-dix : « Pour toutes ces raisons, on a pris l'habitude d'appréhender la théorie des classes comme étant progressiste, égalitaire et démocratique contrairement à la théorie des élites qui, elle, est considérée comme conservatrice, inégalitaire, élitiste et non-démocratique. Pour beaucoup d'intellectuels, la théorie des élites tout comme l'élitisme est devenue péjorative. Pour toutes ces raisons, le terme élite, comme la théorie des élites, se trouve encore délégitimé et marginalisé dans les sciences sociales » (Etzioni-Halévy, 1993, p. 28). Par ailleurs, il s'agit de montrer que la plupart des faux procès intentés autour de la notion d'élites sont liés à des glissements sémantiques qui ont conduit à doter le concept d'une charge idéologique qu'il n'avait pas a priori. En survalorisant son côté gigogne (rôle central du déterminant ou encore l'usage du pluriel ou du singulier) et usant de stratégies de dérivation les opposant à l'usage de la notion dont la vertu empirique est pourtant avérée ont réussi partiellement leur entreprise de délégitimation. Il convient de revenir les exemples les plus significatifs de ces faux procès : Elitisme comme conception du politique anti-démocratique ; Elite(s) notion plurielle ou singulière ; Elites comme groupe social conspirant et complotant ; et enfin empiriquement, un rapport de domination « incontrôlable ».

2.1. « Elitisme » et « Elitiste » : une conception anti-démocratique du politique ?

Giovanni Busino écrit à juste titre « qu'élitisme, élitiste, (avec ou sans déterminants) »¹² sont autant de mots chargés de connotations négatives, voire dépréciatives, car elle désignent des systèmes sociaux qui favorisent certains individus aux dépens du plus grand nombre, assurent des privilèges à une minorité, à un petit groupe dont certains attributs particuliers sont valorisés arbitrairement » (1992, p. 4). La dérivation est ambivalente dans la mesure où elle génère un amalgame entre « ceux qui ont réussi », « ceux qui gouvernent », et toute ou

¹² L'*élitisme* (substantif masculin péjoratif) est défini comme « une politique qui vise avant tout à former et à sélectionner une élite intellectuelle » (Dictionnaire TLF). Nous verrons plus loin que cette politique dans le cas français constitue un véritable oxymoron autour de ce que l'on appelle : l'élitisme républicain.

une partie de la classe dirigeante. Il est clair que l'héritage négatif de « l'Ecole italienne des élites » (i.e. Mosca Pareto et Michels, voir chapitres 2, 3 et 4), joua un rôle central dans le rejet de l'élitisme assimilé alors à un courant de pensée anti-démocratique de droite. L'importation et le développement de l'*elitism* aux Etats-Unis renforçèrent le spectre en introduisant faisant basculé la critique démocratique du côté de l'idéologie radicale (Burnham, 1943 ; Mills, 1956). C'est sur ce point que les « penseurs réactionnaires » et les « penseurs radicaux » se rejoignent pour souligner les dysfonctionnement de la démocratie à partir du rôle des élites. C'est à partir d'une dérivation de ces approches critiques, où l'antidémocratie des uns fusionne avec la sensibilité égalitariste des autres, que le faux procès sur la non opérabilité de la sociologie élites fut instruit.

Giovani Sartori, dans sa *Théorie de la Démocratie*, pourfend cette accusation tout en attirant notre attention sur le problème du gaspillage terminologique (1973, pp. 93 et s.). Pour penseur de la démocratie, le sens péjoratif de l'élitisme est à rebours de ce qu'évoque l'idée d'élite ; car, étymologiquement, élite signifie, « digne de choix », et c'est le seul terme du vocabulaire politique courant qui évoque une idée de sélection de pouvoir, fondée sur une supériorité qualitative. Sartori propose en bon poppérien de retourner la charge de la preuve. Il affirme alors que soutenir l'idée que l'élitisme a en tant que tel une implication antidémocratique perpétue une supercherie méthodologique qu'il convient de rejeter sur la base d'un raisonnement logique. En effet, si l'existence dans chaque société d'élites dirigeantes ou gouvernantes est une donnée de fait, un tel fait ne peut être ni démocratique ni antidémocratique, car ce qui va l'encontre de la démocratie c'est de poursuivre des fins antidémocratiques et non de rechercher la vérité expérimentale. Par conséquent, une bonne démarche scientifique conduit le chercheur en science sociale à ne pas émettre des jugements de valeurs sur la hiérarchie des valeurs tant que nous n'apercevons le type de relations qu'un auteur établit entre les faits est une valeur. De plus, les élites constituent l'équivalent moderne de l'idée ancienne de *melior pars*. Est-il donc vraiment sage de rejeter ce concept, ou en tout cas de renoncer à employer le terme qui nous permet d'exprimer cette idée ? On peut répondre par la négative à cette question car nous avons souvent besoin dans nos travaux de sociologie politique de distinguer entre le pouvoir *de facto* et le pouvoir fondé sur le droit, entre *ceux qui dirigent* (la classe politique existante) et *ceux qui sont capables de diriger* (les élites politiques potentielles). Pour cela nous devons être capables de parler d'élites sans

faire de complexes de culpabilité. Bernard Manin confirme cette nécessité dans sa théorie du gouvernement représentatif en rappelant que le principe électif est en lui-même élitiste¹³.

2.2. La fausse question du pluriel et du singulier

L'autre source de problème dans l'usage du concept d'élite(s) provient de l'opposition entre le singulier et le pluriel. Existe-t-il *une* élite ou *des* élites ? Là encore, l'héritage parétien mérite une discussion dans la mesure où il usa du concept d'élite au singulier et au pluriel (Albertoni 1987, p. 152). En outre, pour rendre plus complexe les choses Pareto lui donna de deux acceptions : ceux qui sont les meilleurs dans leur domaine d'activité (notion d'excellence) et ceux qui composent un groupe minoritaire occupant une place supérieure dans la société (notion de prééminence) du fait de leur mérite, de leur culture ou de leur richesse (1902-1903, 1916). Il existe ainsi pour Pareto à la fois *une* élite dirigeante au singulier et *des* élites non dirigeantes au pluriel. Il est clair que lorsque Pareto parfaitement bilingue écrit *Classi elette* (élites) dans le *Traité de sociologie générale*, il y associe la méritocratie mandarinale sur laquelle les politiciens français de l'époque tentaient de construire l'ordre démocratique, et la partie de bras de fer moral que tout italien offre à tous à tout moment et au moyen de laquelle se recrutent meneurs et gouvernants. Le malentendu parétien qui sépare d'abord les sujets de Victor Emmanuel III et les citoyens de la III^e République a été entretenu en France par les idéologies de droite ou de gauche durant le XX^{ème} siècle. À cela s'ajoute la lutte intellectuelle qui l'oppose à Marx et qui se traduit, à l'instar de Mosca, dans une volonté de légitimer le rôle des minorités dirigeantes entretenant une confusion dans la définition des élites comme « groupe choisis », *les élites*, et celui de groupes limités dotés de pouvoirs politiques, *l'élite* (*Dictionnaire de la sociologie*, cf. art. Guillemain, 20 pp. 302-311). C'est en s'appuyant sur ce postulat de départ que les auteurs du *Dictionnaire critique de la sociologie* soulignent l'impossibilité de faire un choix entre l'usage du pluriel et du singulier (Boudon, Bourricaud, 1982, pp. 225-232). Nous allons le démontrer que ce type de posture conduit à confondre abusivement l'existence d'une pluralité d'élites (i.e. fait sociologique) et une question de recherche la formation d'une élite (i.e. groupe social ou politique) dont il faut vérifié empiriquement la réalité.

¹³ Bernard Manin dans sa lecture de la théorie du gouvernement représentatif ne décrit pas autre chose lorsqu'il met en avant le « caractère aristocratique de l'élection » (le terme aristocratique pouvant ici être remplacé par « élitiste » ou « oligarchique ») : « les représentants élus doivent seulement être perçus comme supérieurs, c'est-à-dire présenter un attribut (ou un ensemble d'attributs) qui d'une part est jugé favorablement dans un contexte culturel donné, et que d'autre part les autres citoyens ne possèdent pas ou pas au même degré » (1995, p. 187).

Une fois de plus la question de l'opposition entre l'usage singulier et l'usage du pluriel renvoie à une double dérivation portée à l'encontre de Pareto et de Wright Mills. Rappelons ainsi que Mills (1956) pose la problématique de la constitution d'une élite du pouvoir comme le résultat d'une recherche et non comme un fait sociologique donné (cf. chapitre 6). Dans sa recherche, il montre implicitement qu'à priori, il existe une pluralité d'élites (i.e. les militaires, les industriels, les politiques) dans la société américaine des années cinquante qui progressivement s'agrègent autour de la défense d'un intérêt commun dans le but d'influencer le processus de prise de décision politique. C'est donc bien seulement *a posteriori* que l'on peut attester de l'affirmation d'une élite du pouvoir en faisant la somme des sommets élitaires de l'Etat. Autrement dit, même au cœur de la démarche moniste, on voit bien qu'il existe une pluralité d'élites que forme *in fine* une élite. En poussant plus loin le raisonnement, on pourrait objecter qu'il est possible empiriquement de trouver une élite profondément unifiée que dans le seul cas du régime de type totalitaire (Linz, 2000 [1975]). C'est d'ailleurs pour sortir des vertus stérilisantes de la confrontation entre une élite unifiée et des élites plurielles que les tenants du néo-élitisme ont opéré un déplacement de la focale analytique sur les configurations d'élites possibles et l'agencement des institutions politiques qu'elles induisent (Higley, Burton, 2006).

Rappelons plus généralement que parler de l'élite, au singulier, conduit à opposer ceux qui sont considérés comme les meilleurs à tous ceux qui sans forcément être dénués de talents, ne se distinguent pas de la masse de leur semblables. Appliqué à la question du politique, cela renvoie à la notion d'élite dirigeante, d'élite gouvernementale, voire d'élite politique, c'est-à-dire à ceux qui ont les « capacités » nécessaires pour exercer le pouvoir. Ici, l'usage d'élite au singulier peut renvoyer à deux significations différentes : soit en accréditant l'idée que ceux qui sont au pouvoir sont effectivement les meilleurs, et en ce sens qu'ils possèdent plus que d'autres les qualifications appropriées exercer les fonctions politiques qu'ils assument. Dans ce registre discursif, l'usage du terme « élite » légitime implicitement les gouvernants dans la mesure où ce sont les plus aptes à gouverner, et c'est pour cette raison qu'ils gouvernent. Mais derrière cette acception, on en trouve une dérivation, proche mais différente, qui permet de saisir toute l'ambiguïté imputée à tort au vocable élite. L'élite dirigeante ou gouvernementale est toujours entendue comme celle qui possède (voire monopolise) au plus haut point le « talent » et surtout les « caractéristiques » facilitant l'accès aux échelons supérieurs de l'appareil d'Etat. La tentation de l'amalgame entre ces deux types de capacité participe à la délégitimation de la réalité élitaires. C'est sur la base de cette

dérivation que dans les démocraties occidentales les discours populistes anti-élites puisent aujourd'hui leur source. La force de ce procédé est renforcée par la suite par un habillage sociologique de la thèse du complot.

2.3. Elitisme et théorie du complot : une confusion de genre

Il est un autre faux procès ou plutôt une dérivation qui fait de la théorie des élites, notamment dans sa version *elitism* américain, un terreau pour le développement de la théorie du complot. L'avancement du mythe d'une *Ruling Class* cohérent, consciente et conspirante (i.e. théorie des « trois C ») a favorisé la confusion du genre avec la théorie du complot (Meisel, 1958). Robert Dahl a bien montré dans sa critique de l'élite du pouvoir que la limite de cette théorie était sa dimension régressive et son infalsifiabilité (1958). Dahl montre que lorsque que l'on prouve qu'il n'existe pas une élite du pouvoir (pas de preuve empirique), on rétorque qu'il y en a un « derrière » (régression) et ainsi de suite jusqu'à l'infini (1958). A cela s'ajoute l'argument fallacieux que si l'on ne dénonce pas le « complot », c'est que l'on en fait partie ! Malgré, la théorie du « complexe militaro-industriel » a connu et connaît encore son heure de gloire tant elle est devenue une croyance et un « grand simplificateur » qui permet aux individus de s'expliquer simplement mais faussement comment et pourquoi, la collusion entre une élite politico-économique avide de pouvoir et des marchands canons dont l'intérêt est le contrôle du pétrole fonctionne à merveille pour expliquer qui domine le monde.

Dans une perspective comparatiste, on va montrer qu'en France la théorie du complot s'est construite contre une « noblesse d'Etat » (les hauts fonctionnaires) qui aurait confisqué les pouvoirs du peuple et qui gouvernerait avec comme seule fin sa reproduction (cf. chapitre 9). Ce complot repose : sur une institution, l'Ecole Nationale d'Administration ; une élite, les énarques ; un type de régime, l'énarchie. En France, l'introduction du concept d'élitisme est récente (i.e. les années soixante) dans la mesure où il est amené à remplacer le « mandarinisme » pour dénoncer l'institutionnalisation d'une catégorie dirigeante particulière : « l'Enarchie »¹⁴. Il est intéressant de mettre en avant que le débat sur l'élitisme à la française apparaît après la controverse sociologique qui opposa Pierre Bourdieu à Raymond Boudon sur les « mérites » du système scolaire français, en même temps que la parution du pamphlet

¹⁴ C'est le titre d'un pamphlet rédigé par trois énarques, Jean-Pierre Chevènement, Alain Gomez et Didier Motchane sous le pseudonyme de Jacques Mandrin (1967). Les auteurs dénoncent l'élitisme de l'ENA véritable machine à produire une « noblesse d'Etat » qui sous la V^{ème} République a la propension à monopoliser tous les pouvoirs.

critique sur « l'énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise » à la veille du mouvement étudiant de mai 68. Dès lors, la problématique fut posée autour de la formule de « l'élitisme républicain ». Soulignons, d'un point de vue sémantique l'élitisme républicain est la parfaite *contradictio in adjectio* (Azimi, 2006, p. 53). En effet, l'idéologie républicaine s'est construite sur le principe de l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation (publique) et par ce biais offre la possibilité d'intégrer (via le concours) les plus hautes marches de l'Etat. Le système des grandes écoles a été développé à cette fin. Mais comme le note finement, le politologue de Princeton, Ezra Suleiman, la face cachée de l'élitisme à la française dans ce cas de figure provient du cumul des fonctions d'authentification et de légitimation par cette élite qui a eu l'habileté de faire accepter par la société tout entière ses propres normes de compétences (1976, pp. 278-280). Pour lui, les grandes écoles et les grands corps non seulement créent l'élite mais qui établissent les conditions de sa reconnaissance. C'est donc sur ce fondement socio-politique que la controverse autour de l'élitisme fut instruite en France.

Arrêtons nous ici sur l'exemple de la représentation des « énarques » dans la société française dans la mesure où il constitue un exemple de dérivation quasi-paradigmatique. Pour l'historien de l'Administration Pierre Legendre, l'ENA n'est que le miroir réfléchissant du nationalisme français car il n'est pas de formation de gens de pouvoir (les énarques) sans support de civilisation, sans un jeu d'images et de paroles où s'inscrivent les pratiques journalières de la légitimité (1999, p. 7). En poussant plus loin le raisonnement on pourrait montrer que les énarques constituent une passion française au sens où Théodore Zeldin les identifiaient. En effet, pour les citoyens-électeurs français, le rôle de ces hauts fonctionnaires est perçu alternativement à travers deux registres antagonistes. Tantôt, les énarques renvoient à une « élite de l'Etat » dont les compétences acquises à partir d'une sélection solide et d'un parcours dans les sommets politico-administratifs de l'Etat les autorisent à prétendre l'art de « bien gouverner ». Tantôt les énarques forme un groupe social homogène qui monopolisent les ressources politiques (postes de pouvoir) non seulement en jouant de leur compétence, mais surtout en étant les seuls à posséder des « aptitudes exceptionnelles » (maîtrise de la reproduction et des codes de conduites) à faire leur chemin au cœur de l'Etat, reformant ainsi une caste (Bourdieu, 1989). Les « énarques » constituent alors un janus élitique car ils sont à la fois les plus aptes à gérer la politique des problèmes tout en étant des élites dont la légitimité politique est de plus en plus contestée par une partie des citoyens. Nous montrerons plus loin que cet amalgame est fallacieux car il opère un détournement de la critique

sociologique vers une dénonciation de la théorie du complot. Ainsi, les « énarques » en France ou encore le complexe militaro-industriel aux Etats-Unis (entendu comme la) dimension complotante de l'élite du pouvoir) constituent autant de groupe élitiste développant des modes d'action secret qui leur permettent de parvenir à leur objectifs lentement mais sûrement. Or, on sait que vérifier empiriquement la validité scientifique de ce type de thèse, il conviendrait de distinguer ceux qui dirigent concrètement de ceux qui sont capables de diriger ce qui analytiquement ne va pas soi (Favre, 2003). Ensuite, il faudrait montrer que ceux qui exercent réellement le pouvoir et qui prennent les décisions le doivent, le doivent plus à leur capacité à maîtriser les arcanes du pouvoir (et donc à empêcher les autres d'y arriver) qu'à affronter le suffrage des militants ou encore celui des électeurs.

2.4. L'interview ou l'impossible inversion du rapport de domination ?

Si nous avons montré dans les pages précédentes qu'il existe une spécificité de la pratique de l'entretien avec les élites (Dexter, 1970), il convient de réfuter la faux procès fait l'interview des élites dirigeantes. Pour certains chercheurs, l'entretien c'est forcément faire leur jeu, tant l'échange est inégal et la violence symbolique forte, des dominants. Cette polémique dans sa version franco-française a fait l'objet d'une discussion fort intéressante dans l'ouvrage de Samy Cohen consacré à la méthode d'entretien des dirigeants (1999). Première remarque, la posture qui consiste à essayer de « s'imposer aux imposants » doit laisser la place à l'aspiration à neutraliser « axiologiquement » les propos des dirigeants. N'en déplaise à la sociologie critique, travailler sur ce type d'acteurs n'oblige pas forcément une « collaboration », une « collusion implicite d'intérêts », inscrite depuis la petite enfance, et renforcée par la suite par les institutions scolaires. Nous pensons au contraire que la pratique de l'interview des dirigeants ne conduit pas systématiquement au partage d'une même « vision du monde », mais autorise plutôt à pénétrer l'univers complexe des représentations de ceux qui détiennent le pouvoir. En paraphrasant une nouvelle fois Pareto, on peut penser que le chercheur puisse se mettre dans la posture du « renard » qui en jouant alternativement sur les registres de la ruse et de la raison ne cherche pas la confrontation avec les « lions » (les élites) mais essaye d'établir une conversation cordiale qui permet d'accéder à des renseignements sur l'action politique auxquels on ne peut pas accéder autrement.

Par ailleurs, on défendra l'hypothèse selon laquelle le prétendu rapport de domination symbolique qui jouerait en faveur des élites est réversible dans la mesure où le chercheur

contrôle le rapport temps/histoire. Il est entendu que la question du temps se pose de manière concrète lorsque le chercheur doit obtenir un rendez-vous pour réaliser un entretien. Lorsque les élites sont dans les positions de pouvoir ou qu'elles occupent des fonctions centrales à la vie politique démocratique (Chef d'Etat, chef de gouvernement, ministre) le don du temps constitue un réel problème¹⁵. Bien que variant selon les pays et la nationalité du chercheur (on est mieux accueilli quand on est dans la situation de chercheur étranger), il est clair que les élites confrontées à la contrainte quotidienne de l'action politique ont peu de temps à consacrer à la recherche. Il paraît délicat qu'un ministre ou encore quelqu'un de son entourage proche (conseillers, experts) puissent consacrer ne serait-ce qu'une heure pour un entretien de recherche quand on travaille six jours sur sept plus de douze heures par jour en moyenne. Toutefois, cela ne doit pas nous faire oublier l'*intérêt implicite* qu'ont les élites à l'interview. On peut penser tout simplement que les élites ont plus conscience que d'autre type de population qu'elles *font* l'Histoire (dixit Pareto l'histoire ne constitue-t-elle pas leur cimetière ?). Par le biais de l'entretien, le chercheur en science sociale les invite à se mettre en scène face l'histoire. Notons que cela joue tout aussi bien, pour les « hommes d'Etats » dont on peut penser qu'ils ont une conscience accrue de leur rôle dans l'historique, que pour les élites de « l'ombre » (experts, haut fonctionnaires, conseillers politique). On sait que les « conseillers du Prince », et cela depuis Machiavel, ont besoin plus que d'autres de montrer qu'eux aussi ils contribuent à leur façon à l'écriture de l'Histoire. Cette ficelle sociologique, même si elle est implicite pour le chercheur, est le meilleur allié de l'interviewer qui se trouve confronté à la réalité élitare. Dès lors, pour le chercheur en quête d'entretien avec les élites tout l'enjeu consiste à faire prendre conscience de cet intérêt aux personnes ciblées par l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE CHAPITRE 1 :

Aberbach J. D., Chesnay J. D., Rockman B. A., « Exploring Elite Political Attitudes : Some Methodological Lessons », *Political Methodology*, vol. n°1 1975, pp. 1-27.

Azimi V. « Le phénomène élitare. Paradoxes et renouveau », dans Vida Amizi (ed.), *Les élites administratives en France et en Italie*, Paris, Editions Panthéon Assas, 2006, pp. 17-168

¹⁵ Mentionnons ici que les travaux sur les rapports entre les élites militaires et les élites politiques montre que l'on arrive « à faire parler la grande muette ». Dans cette perspective, Morris Janowitz a montré comment les entretiens permettaient d'affiner l'analyse des trajectoires professionnelles des sommets de la hiérarchie militaire aux Etats-Unis (1960). Plus récemment en France Samy Cohen (1994) et Bastien Irondele (2003) dans le cadre de leurs travaux sur les interactions entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire confronté au processus de prise de décision ont montré que l'on pouvait interviewer les plus hauts responsables sur des sujets proches du « secret défense ».

Dexter L. A., *Elites and specialized interviewing*, Chicago, Northwestern University Press, 1970.

Kincaid H. V., Bright M., « Interviewing the business elite », *The American Journal of Sociology*, Vol. 63, No. 3 (Nov., 1957), pp. 304-311.

Legendre P., *Miroir d'une nation. L'Ecole Nationale d'Administration*, Paris, Editions Arte, 1999.

Lerner Daniel, « Interviewing French men », *American Journal of Sociology*, vol. 62 n°2 1956, pp. 187-194.

Lewandowski O., « Différenciation et mécanisme d'intégration de la classe dirigeante. L'image sociale de l'élite d'après le *Who's who* en France », *Revue française de sociologie*, vol. 15, n°1, 1974, pp. 43-73 .

Miliband R., « The Capitalist State : Reply to Nicos Poulantzas », *New Left Review*, vol. 1 59 january-february, 1970, pp. 53-60.

Peabody R L. et ali., « Interviewing Political Elites », *Political Science and Politics*, Vol. 23, No. 3 (Sep., 1990), pp. 451-455

Suleiman E. N., « Interviewer les élites dirigeantes en France et aux Etats-Unis : le témoignage d'un chercheur américain », Cohen (S.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999.